

Commune de VAUX LES PRÉS

Compte Rendu de la réunion du conseil municipal du mercredi 12 novembre 2014

Compte rendu de la réunion du conseil municipal tenue en Mairie de Vaux les Prés le jeudi 12 novembre 2014 à 20h30, sous la présidence de M. Bernard GAVIGNET, Maire, sur convocation en date du 5 novembre 2014.

Présents :

Gérard BOURQUIN, Bernard GAVIGNET, René GIRARD, Daniel GOUDIER, Philippe LACROIX, Martine LAGRANGE, Renée LEGUIN, Yannick MOREIRA, Nicolas RICHARD, Alain ROUSSELOT.

Excusés : Thierry MOINE, (pouvoir à Yannick MOREIRA),

Secrétaire de séance : René GIRARD

1- Approbation du compte rendu de la réunion du 23 octobre 2014.

Aucune remarque n'étant émise, le compte rendu est adopté.

2- Travaux de réfection de la mairie

Projet : il comporte trois aspects :

- 1- un réaménagement et réfection des locaux avec nouvelle distribution des pièces (secrétariat, bureau du maire bureau des adjoints) , comprenant :
 - distribution électricité : mise aux normes et amélioration du réseau informatique ;
 - plomberie chauffage : différenciation du réseau de chauffage concernant la mairie d'une part et le sous sol (associatif) d'autre part ;
 - placo. peintures et menuiseries : rénovation intérieure, suppression des marches (pour accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) ;

Cette première partie de travaux envisagée en début d'année avait été différée pour intégrer dans le projet le point suivant,

- 2- le remplacement des fenêtres avec huisseries PVC à double vitrage pour mise aux normes d'économies d'énergie,
- 3- l'aménagement du parvis extérieur intégrant :
 - un volet accessibilité aux PMR (rampe d'accès, place de parking),
 - et un volet « paysager » (espace vert, et « plan d'eau » éventuel).

Montant estimatif des travaux : ils s'élèvent à 85.998 € HT comprenant :

- 83.358 € HT de travaux proprement dits
- 2.640 € HT de frais de maîtrise d'œuvre (cabinet BEJ),

Financement :

Le projet est susceptible de bénéficier des subventions suivantes :

- Etat (Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux- DETR) à hauteur de 17.830 €
- CAGB pour l'aménagement des centres de village : (montant en attente)
- CAGB : pour l'isolation du bâtiment : 7.337 €
- Conseil général du Doubs au titre des équipements communaux : 10.406 €

Soit un total de 35.573 € de subventions attendues, (non compris CAGB- « centre village ») ;

Le solde sera financé au moyen d'un emprunt de 25.000 € et de fonds libres communaux.

Date prévisionnelle de réalisation : printemps 2015

Décision : Le conseil municipal :

- valide le choix du cabinet de maîtrise d'œuvre : BEJ
- valide le montant estimatif des travaux ;
- s'engage à les réaliser et les financer ;
- autorise le maire à engager et passer commande des travaux ;
- autorise le maire à solliciter les participations de l'Etat, de la CAGB et du Conseil général

3- Recensement 2015

Le recensement de la population sera effectué du 15 janvier au 14 février 2015.

Dans ce cadre, la commune doit rechercher un « agent recenseur », résidant en priorité à Vaux les prés. Cette personne sera chargée d'effectuer les démarches de contacts avec les habitants et recueil des informations de recensement.

Un bulletin d'information « Mairie info » sera diffusé prochainement à tous les habitants (il sera également inséré sur le site Internet www.vaux-les-pres.com).

La rémunération pour cette mission temporaire est fixée à 776 € bruts, soit l'intégralité de la dotation accordée par l'INSEE (à inscrire en recettes au budget 2015).

NB. Un coordonnateur communal (M. René GIRARD) a été désigné par décision du conseil de mai 2014.

Décision : Le conseil municipal valide les modalités de recherche de l'agent recenseur ainsi que le montant de la rémunération à 776 € HT.

4- Questions diverses

- **Sivos :**
 - réunion récente du conseil d'école, satisfaction des enseignantes sur l'entretien et rénovation des salles de classes.
 - prévision des effectifs pour la prochaine rentrée scolaire (2015-2016) : 189 élèves seront inscrits soit 18 de plus que pour la rentrée précédente (intégrant sur Vaux les prés 5 naissances de 2012). 24 enfants de maternelle sont scolarisés à Vaux les prés.
- **Urbanisme :** la commission urbanisme réunie le 24 octobre a traité différents dossiers, dont :
 - une demande de permis de démolir (avis favorable avec recommandation relatives à l'évacuation de produits amiantés)
 - des contacts avec un cabinet notarial (courrier au notaire demandant la suite réservée à certaines remarques formulées antérieurement concernant l'évacuation de déchets sauvages accumulés sur une parcelle en cours de vente et le raccordement aux réseaux EU d'une propriété actuellement non raccordée)
 - un courrier relatif à la présence chez un particulier d'une installation n'ayant pas fait l'objet de déclaration en mairie.
- **Voirie-réseaux :**
 - problème constaté sur le réseau d'assainissement avec débordement d'eaux usées en bordure de la rue de Mazerolles. Ce problème serait apparemment dû à des infiltrations d'eaux pluviales. Une inspection du réseau d'eaux usées (passage de caméra) sera effectué.
 - Finalisation en cours du dossier de subvention pour les travaux du chemin des Arbeux.
 - Contact en cours pour raccordement au réseau EU (cf. point urbanisme) : courrier à faire pour demander le raccordement avant fin janvier.
- **Sécurité routière :** réunion récente des correspondants sécurité routière ;
 - constat d'une augmentation du nombre de tués sur les routes du Doubs.
 - Incitation de la Préfecture afin que les communes communiquent plus sur les règles de sécurité et risques liés à la consommation d'alcool. Une information (affiches et dépliants) seront mis à disposition des personnes qui réservent la salle des fêtes.


- **Bâtiments :**
 - fin des travaux de rénovation de la salle de classe
 - tableaux d'affichage insuffisants, en cours de réflexion.
 - écrans d'ordinateurs anciens posant un problème de place : le remplacement est en principe à charge du Sivos. A revoir dans le cadre des budgets 2015.
 - nettoyage peu aisé des sols de la salle des fêtes... serait du à une mauvaise utilisation des produits d'entretien.
- **CCAS :** préparation en cours du repas des anciens (14 décembre).
- **Environnement :** une grume a été posée récemment le long du RD67 pour éviter le dépôt sauvage de déchets. Des déchets (pneus, mobilier...) déposés préalablement ont été repérés récemment. Courrier transmis aux autorités compétentes pour tenter d'en identifier l'auteur et l'inviter à les retirer.
- **Vaulien :** finalisation en cours ; attente de certains éléments manquants : rappel aux élus concernés.
- **Budget :** état des dépenses réalisées et prévisionnelles avant fin 2014 pour anticiper la réalisation du BP 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h00

Le 13 novembre 2014

1e Maire

B. GAVIGNET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Gavignet', with a large, stylized initial 'B' on the left and a horizontal line extending to the right.